

Ce diagnostic peut apporter une approche complémentaire lors de la réalisation d'une mesure d'empoussièremment.



Où ?

Les prélèvements par lingette n'ont aucune valeur légale, que ce soit pour les repérages amiante avant travaux ou avant démolition.



Quand ?

Avant des travaux de retrait, de façon à identifier les éventuelles contaminations de surface.

Comment se déroule le diagnostic ?



Pourquoi ?

Le prélèvement de surface au moyen d'une lingette a pour objectif de détecter la présence d'amiante.



Quel processus ?

L'opérateur prélève des poussières au sol au moyen d'une lingette humidifiée pliée en deux, sur une surface de 10 cm².



Par qui ?

La recherche et l'identification de fibres d'amiante s'effectue chez un laboratoire agréé.



Le rapport ?

Les délais de résultats vont de J+1 à J+5.



La réglementation

- DTB L0
BOL P0
B0B0000
DTB L00
000000
- 00
00000000
00000
P00000
000



La validité